



Les Établissements et Services
de la Fondation de l'Armée du Salut à Reims



**Rapport d'activité
du Pôle Demandeurs d'Asile
2017**

Table des matières

Le mot du Directeur	5
Présentation de la fondation de l'Armée du salut	7
L'Armée du Salut dans le monde.	7
L'Armée du Salut en France.	7
L'Armée du Salut à Reims.	8
Cadrage législatif	10
Le cadrage national	10
Le cadre législatif	10
Le Pôle Demandeurs d'Asile	15
Présentation	15
Le CADA	18
Données chiffrées	18
Éléments d'analyse	20
Le CAO	22
Données chiffrées	22
Le plan Merkel	24
Bilan de l'accompagnement sur 2017	24
Les activités, services et faits marquants	25
Le Café Rencontre	25
Ateliers d'apprentissage de langue par la culture et le jeu (étudiants de sciences Po)	25
Cours de Français	26
Bénévolat	26
Projet Médiathèque	26
Sorties culturelles et de loisirs au Manège de Reims	27
Découverte de la CNDA	27
Activités diverses	27

Le pôle asile a vu le jour en juin 2016 suite à l'agrément délivré par Monsieur le Préfet de la Marne, autorisant la Fondation De l'Armée du Salut à Reims à ouvrir un CADA.

Quelques mois plus tard, l'activité de ce pôle s'est développée avec l'ouverture d'un CAO.

Prochainement, avec l'ouverture d'un Centre Provisoire d'Hébergement, ce pôle devrait prendre encore un peu plus d'importance : sa capacité d'accueil sera alors de 136 places contre 106 en ce moment.

Le CADA du Nouvel Horizon se singularise des autres CADA, dans le sens où les personnes orientées arrivent dans un processus accéléré de régularisation en obtenant la protection subsidiaire ou le statut de réfugié.

Si cela a le mérite de diminuer la durée d'une procédure anxiogène par essence, cela génère par contre des difficultés d'inclusion sur le territoire... (non maîtrise de la langue française, méconnaissance des codes de notre société, associalisation).

L'importance des fratries est une réalité qui complexifie l'accompagnement. Les logements du CADA sont parfois insuffisamment spacieux pour accueillir des familles de 8, 9 voire 10 personnes, et cela génère des nuisances sonores qui ne favorisent pas l'intégration des familles dans l'immeuble et « *in fine* » sur le quartier.

Après plus de deux années d'expérience avec cette population, nous observons que l'inclusion sociale est un défi de tous les instants : l'appropriation de nos codes sociaux et culturels demande du temps et ne peut se faire que si les publics sont en confiance.

Cela passe aussi par la maîtrise de la langue française : or, force est de constater que l'apprentissage du Français est une difficulté majeure. Les publics ont beaucoup de mal à s'inscrire dans une telle démarche. De fait, cela enfreint leur intégration et ralentit leur insertion professionnelle.

Avec l'embauche d'une professeure de Français Langue Etrangère et l'acquisition de nouveaux locaux contigus au pôle demandeurs d'asile, nous disposons d'espace pour prodiguer des cours et avons donc l'espoir d'appréhender différemment cette problématique.

Ce constat et ces difficultés ne doivent toutefois pas faire oublier la très bonne intégration des enfants et leurs bons résultats scolaires. De même, nous pouvons aussi nous réjouir de la bonne acceptation des familles par les habitants des communes avoisinant Reims, même si quelques comportements de rejet ont pu être observés.

Pour l'année 2018, nous allons davantage développer des actions visant à favoriser l'inclusion des personnes sur le territoire. L'ouverture du CPH devrait également nous conduire à proposer une intervention sociale axée sur l'insertion professionnelle.



Présentation de la fondation de l'Armée du salut

L'Armée du Salut dans le monde.

Origines et vocation

L'Armée du Salut a été fondée en 1865 par William Booth dans l'Angleterre industrielle du 19ème siècle. Portée par une éthique chrétienne, sa vocation est de répondre aux besoins physiques, sociaux et spirituels des personnes en situation de détresse.

Elle est présente dans 115 pays sur les cinq continents. Elle accomplit une œuvre d'intérêt général dans les domaines de la santé (*hôpitaux, dispensaires...*), de l'enseignement, du social et intervient à tous les âges de la vie, de la naissance à la fin de vie. L'Armée du Salut a pour vocation de restaurer la personne dans son corps, son humanité, ses droits fondamentaux et sa spiritualité.

Cherchant à répondre à tous les appels de détresse, William Booth (1829-1912) a parfaitement défini la manière dont il convient d'aborder la personne en souffrance :

- ✓ L'accueillir et l'écouter, la soutenir et la sécuriser en lui offrant un cadre structurant, permettant de faire le point, d'évoluer
- ✓ Agir sur les causes, tout en procurant une réponse immédiate à son désarroi, ce qui suppose, le cas échéant, la mise en œuvre d'une aide d'urgence et/ou d'un accompagnement sur un plus long terme.

L'Armée du Salut en France.

Une implantation progressive sur le territoire

Implantée en France depuis 1881, l'Armée du Salut s'est impliquée auprès des personnes en difficulté, créant notamment les « foyers du soldat » au cours de la première guerre mondiale.

Elle prend véritablement son essor entre les deux guerres avec la création des grandes institutions sociales à Paris et en province. Reconnue d'utilité publique par le décret du 7 avril 1931, elle ne cesse d'accroître son rayonnement dans les domaines sanitaire et social jusqu'en 1939.

A l'issue du deuxième conflit mondial, elle relance son activité en élargissant ses actions sur la jeunesse : elle développe des actions pédagogiques, met en place des maisons d'enfants et des centres d'apprentissages, crée des clubs de prévention et des établissements relevant de l'Education spécialisée.

Parallèlement, l'Armée du Salut développe un partenariat avec les pouvoirs publics et avec les acteurs du champ social. Membre fondateur d'organismes tels que l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (*UNIOPSS*), la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (*FNARS*), le Syndicat général des Œuvres Privées sanitaires et sociales (*SOP*), La Fédération française des Banques Alimentaires, elle s'inscrit dans les dispositifs de lutte contre les exclusions, organise et gère des structures d'accueil en partenariat avec d'autres institutions ou services, à la demande des pouvoirs publics.

Adaptation aux évolutions et aux nécessités

En 1994, désireuse d'articuler avec une plus grande pertinence action sociale et spiritualité, l'Armée du Salut adopte de nouveaux statuts.

La gestion des établissements à caractère social et médico-social est assurée par l'Association des Œuvres Françaises de Bienfaisance de l'Armée du Salut (*AOFBAS*).

Les officiers constituent une Congrégation reconnue par l'Etat, membre de la Fédération protestante de France. Leur mission spirituelle s'exerce dans les postes d'évangélisation. La Congrégation de l'Armée du Salut situe l'éthique chrétienne, le

développement spirituel et la mission d'évangélisation. Elle assure en partie avec l'Association la mission d'urgence et de prévention en amont du champ social.

Du statut d'Association à celui de Fondation

A la suite du décret du 11 avril 2000, la Fondation de l'Armée du Salut se substitue à la l'AOFBAS et est reconnue d'utilité publique. Si les valeurs et les missions de la nouvelle Fondation sont identiques à celles de l'Association, les moyens d'action sont plus étendus. Par cette démarche, l'Armée du Salut affirme sa volonté d'ouverture à la société civile, aux différents environnements politiques, culturels, sociaux et humains. Elle considère que l'échange et le partenariat sont sources de vitalité, d'enrichissement.

Fondation « multi spécialiste »

La Fondation gère des établissements et services positionnés dans des secteurs diversifiés.

Ses établissements et services proposent une prestation de qualité en direction des usagers de l'action sociale et médico-sociale, dans les champs de la protection de l'enfance, du handicap, de la déficience, de la dépendance, du soutien, de l'accompagnement aux publics exclus, à la jeunesse, aux adultes handicapés, aux personnes âgées. L'action de la Fondation, de ses responsables, de ses cadres, de ses techniciens, est portée par les idées fondatrices et les valeurs de l'Armée du Salut. Son action « multi spécialiste » est fondée autour de trois missions « Secourir, Accompagner, Reconstruire ».

« SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE »

La Fondation de l'Armée du Salut emploie 2000 salariés. Elle gère plus de 50 établissements en France. Les ressources de la Fondation se composent de financements des organismes publics, de dons et legs, de produits des ventes ainsi que des rétributions perçues pour services rendus.

Animée d'une forte volonté d'aller vers une efficacité accrue, la Fondation de l'Armée du Salut poursuit une « Démarche Qualité » s'appuyant sur un référentiel. La certification par Bureau Veritas lui est attribuée depuis 2004.

Elle développe un mode de gestion des personnels fondé sur le management participatif par objectif.

Riche de son histoire et de son expérience, portée par des valeurs fortes, l'Armée du Salut entend au travers de la Fondation poursuivre et étendre son engagement dans le domaine social et médico-social. Elle est animée d'une volonté de modernisation, articulant caritatif et professionnalisme, l'éthique de convictions et l'éthique de compétences. La Fondation de l'Armée du Salut est attentive aux évolutions des contextes politiques et sociaux. Elle travaille à la mise en œuvre de réponses innovantes aux problématiques nouvelles qui émergent dans le champ de l'action sociale.

L'Armée du Salut à Reims.

Quelques éléments d'histoire

L'Armée du Salut est probablement l'une des plus anciennes structures rémoises œuvrant auprès des personnes en situation d'exclusion.

Présente à Reims depuis la fin des années 1910, l'Armée du Salut a été successivement implantée au 82 rue de Cernay puis au 31 rue de Sébastopol. Après la seconde guerre mondiale, elle s'installe rue Navier où elle sera en charge du centre d'accueil de nuit. Durant quasiment 50 ans, de 1963 à la fin de l'année 2011, elle occupe les anciens locaux de l'Asile de Nuit 10, rue Goïot, propriété du CCAS de Reims.

Au fil des années, l'Armée du Salut s'est adaptée au besoin des publics et a inscrit son action en totale synergie avec les dispositifs mis en place par l'État. Ainsi, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Le Nouvel Horizon » a été agréé une première fois le 8 août 1963.

A partir de l'année 2003, le CHRS est également agréé pour accueillir des demandeurs d'asile (*hommes seuls, couples et familles*).

Depuis le mois de décembre 2011, l'établissement est localisé 42, rue de Taissy. D'une superficie d'environ 2500 m², le nouvel établissement s'étend sur 4 niveaux. Situé à Reims, à l'angle de la rue de Taissy, le Centre d'hébergement est à la limite des quartiers Saint Rémi et Verrerie. Deux de ses services, celui du pôle asile et celui de l'urgence diffus se sont externalisés au cœur des quartiers Orgeval et Croix-Rouge.

Cet établissement s'inscrit dans une logique d'évolution et d'adaptation aux publics dans laquelle s'est engagée la Fondation de l'Armée du Salut.

En savoir plus : www.armedusalut.fr



Cadrage législatif

Le cadrage national

Conformément aux valeurs de la Fondation de l'Armée du Salut, les objectifs posés pour le dispositif d'accueil du CADA du « Nouvel Horizon » sont :

- De proposer un hébergement individuel, digne qui se veut être une alternative à la rue et qui autorise d'être accompagné d'un animal
- De permettre aux personnes de se reposer et de se stabiliser.
- D'œuvrer en faveur de l'accès aux droits des plus démunis.
- D'établir des relations de confiance par une écoute dénuée de tout jugement.
- D'amener ces personnes à se sentir reconnues dans leur dignité et ainsi, qu'elles puissent retrouver une image positive d'elles-mêmes.
- De leur offrir les prémisses d'un accompagnement social permettant la restauration de leurs droits et/ou une orientation vers les autres partenaires
- De susciter auprès d'elles l'émergence d'un projet.

Le cadre législatif

Vu l'article L348-1 créé par la loi n°2006-911 du 24 juillet 2006 - art. 95.

Vu l'article L348-2 modifié par la loi n°2007-1631 du 20 novembre 2007-art.29.

Vu l'article L348-3 modifié par Décret n°2009-331 du 25 mars 2009 - art. 1

Vu l'article L348-4 modifié par la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 - art. 124 (V)

Vu l'article L. 312 du code de l'action sociale et des familles (CASF) qui indique que les CADA constituent une catégorie à part entière d'établissement et service social et médico-social (ESSMS).

Vu les articles L. 348-1 et suivants du CASF qui précisent les missions et les missions et le régime juridique du CADA

Vu La loi n° 2009879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital HPST a rénové la procédure d'autorisation de création, extension et transformation des ESMS en introduisant une procédure d'appel à projet.

Vu Le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 relatif à la procédure d'appel à projet et d'autorisation mentionnée à l'art. L.313-11 du CASF précise les dispositions réglementaires applicables à cette nouvelle procédure d'autorisation des ESMS.

Vu l'information du 20 avril 2015 relative aux appels projets départementaux pour la création de nouvelles places de centre d'accueil de demandeurs d'asile en 2015.

Vu loi 2015-925 du 29 juillet 2015, relative à la réforme de l'asile entrée en vigueur le 2 novembre 2015.

Vu le Décret n° 2015-1329 du 21 octobre 2015 relatif à l'allocation pour demandeur d'asile

Vu l'Arrêté du 29 octobre 2015 relatif au cahier des charges des centres d'accueil pour demandeurs d'asile

Vu l'information du ministère de l'Intérieur en date du 10 novembre 2015 qui précise aux préfets les modalités de création des 8.630 places de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) prévues pour 2016, notamment au titre du programme européen de relocalisation.

Ces 8.630 places correspondent aux 3.500 créations qui étaient déjà programmées pour l'an prochain, au titre de la réforme du droit d'asile, auxquelles s'ajoutent 5.130 places supplémentaires de CADA qui doivent être créées autour des six pôles d'accueil prévus par le programme de relocalisation.

Ce nouveau programme bénéficie du cadre juridique simplifié mis en place par la loi du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile.

L'ensemble des opérations de création de places de CADA sont désormais "exemptées de l'avis de la commission de sélection et, par là même, de la mise en concurrence prévue dans le cadre de l'appel à projets", au bénéfice d'une procédure allégée.

C'est dans ce cadre que la préfecture de la Marne ouvre un appel à projet pour la création de places CADA.

L'autorisation ne peut être supérieure à 15 ans et peut être renouvelée une fois au vu des résultats positifs de la démarche d'évaluation.

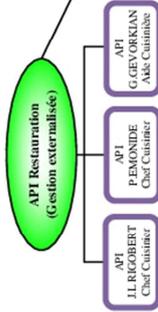
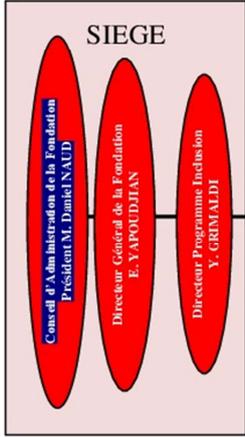
Nos textes de référence seront aussi les recommandations de l'ANAESM :

- *La bientraitance : définition et repères pour la mise en oeuvre* (juillet 2008)
- *Les attentes de la personne et le projet personnalisé* (décembre 2008)
- *Expression et participation des usagers dans les établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale* (mars 2008)
- *La personnalisation de l'accompagnement des personnes accueillies dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile* (mai 2014)



**ETABLISSEMENTS ET SERVICES
DU NOUVEL HORIZON**

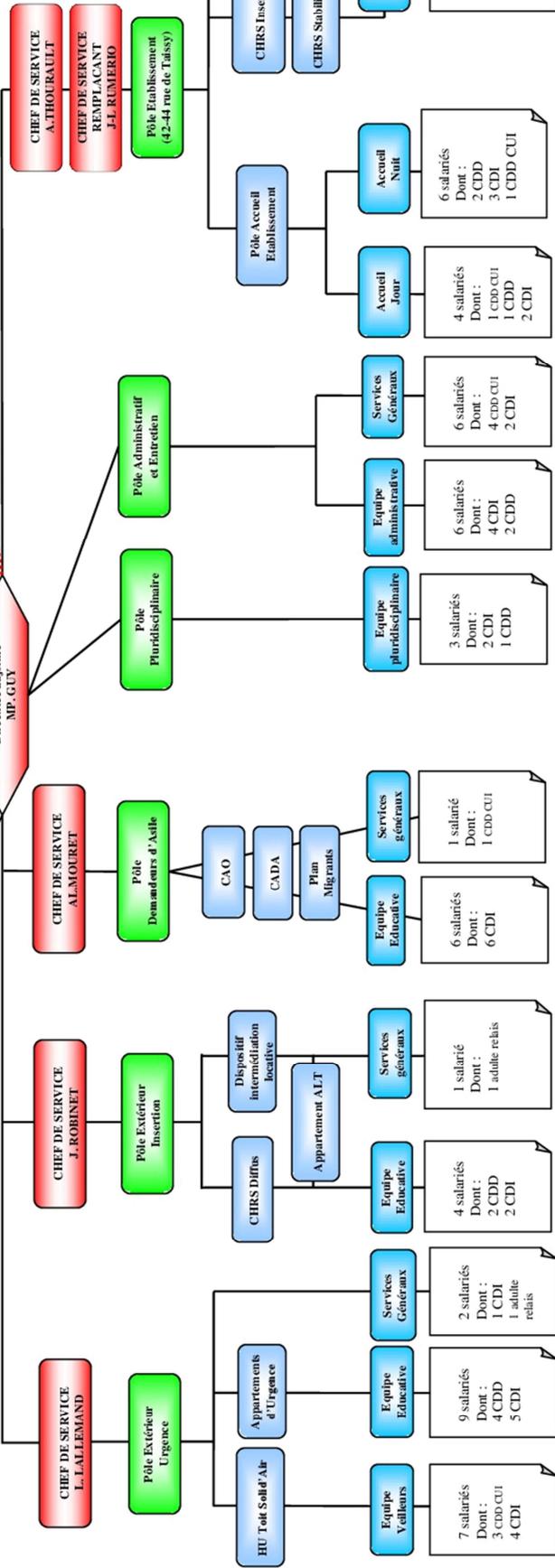
J.C. NGIMBI
Accompagnement
Syria et



C. MOREL
Assistante de Direction

Directeur de l'établissement
P. WATTIER

Directrice adjointe
M.P. GUY



TOTAL : 70 salariés
Dont :
27 CDD - 43 CDI



Le Pôle Demandeurs d'Asile

Présentation

Ce pôle récent né en octobre 2016 comprend 2 services (Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) et Plan Merkel) et un établissement (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)).

Le CADA compte 75 places réparties sur 15 logements sur les communes de Reims, Witry-Lès-Reims, Betheny et Cormontreuil.

Le CAO de 30 places initiales comptait à son ouverture 4 logements sur Reims pour 20 places et 10 places en Hôtel à Tinquieux. La gestion des places en hôtel devenant difficile tant pour les publics accueillis que pour les salariés les accompagnants, décision fût prise de transférer ces places sur des appartements sur Reims et Betheny avec une prêle de 7 places en mars. En décembre, en accord avec les services de l'Etat, 8 nouvelles places ont été ouvertes sur la commune de Reims portant le nombre de logement à 8 dont un sur Betheny.

Le Plan Merkel ouvert en octobre 2015 comptabilisait en début d'année, l'accompagnement de 9 ménages en appartement sur les communes de Reims, Witry-Lès-Reims et Saint Brice Courcelles.

Ces implantations sur le Grand Reims ont été possibles grâce à l'implication significative de chaque commune qui nous aide dans l'inclusion sociale de nos publics.

Nos logements issus du parc locatif des bailleurs sociaux, sont éclatés dans différents quartiers ou communes du Grand Reims permettant ainsi d'éviter un phénomène de concentration d'une même population en un lieu. Cette volonté nous a permis d'appréhender nos accompagnements davantage dans une idée d'inclusion sociale.

4 salariés sont dédiés à l'accompagnement du CADA et du Plan Merkel et un salarié pour le CAO.

En complémentarité viennent s'ajouter à cette équipe, une psychologue, un agent technique, une secrétaire comptable, un chef de service et plus récemment un professeur de Français Langues Etrangère (FLE).

Ce pôle s'est externalisé en septembre 2016 pour s'implanter sur un quartier en périphérie de la ville avec un accès direct en TRAM qui facilite la notion de mobilité et d'autonomie des personnes accueillies.

Les publics accueillis sur ce pôle sont tous issus du Plan Migrants qui a vu le jour en septembre 2015 avec l'arrivée des premiers réfugiés dit « Merkel ». Ce Plan migrants identifie des ressortissants fuyant de pays en conflits. On retrouvera donc sur ce pôle une très grande majorité personnes en provenance de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, et des pays de la corne de l'Afrique tel que le Soudan et l'Erythrée et plus à la marge l'Ethiopie, la Lybie, Le Tchad, la Somalie, etc.

Tous sont sortants de camp dit de « réfugiés » de France ou de l'étranger. Les publics issus des camps français (majoritairement de Paris et de Calais sur ce pôle) sont inscrits dans le programme de délocalisation du Plan Migrants alors que les publics issus des camps étrangers (Grèce en ce qui concerne ce pôle) font parti du programme de relocalisation via les « hot-spot » mis en place par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA).

Notre premier travail va donc consister dès l'accueil à identifier très rapidement les nécessités d'accès aux soins, de besoins vestimentaires et alimentaires tout en menant de front les démarches administratives liées à leurs demandes d'asile.

Parmi notre réseau de bénévoles, nous comptons également sur des traducteurs et en projet, l'intervention de psychologues.

Les formations et groupe de travail

L'ensemble de l'équipe éducative a bénéficié d'une formation sur la constitution des dossiers OFPRA et CNDA (Cours Nationale du Droit d'Asile).

2 salariés ont suivi une formation sur la radicalisation.

Une professionnelle est inscrite dans une formation d'analyse systémique.

La chef de service a suivi une formation en management.

Tous les salariés de ce pôle sont inscrits dans les groupes Alerte de l'URIOPSS sur le logement et l'immigration.

La psychologue a intégré le réseau « Santé/précarité ».

La chef de service ainsi que la directrice adjointe ont participé au premier groupe de travail de la Fondation de l'Armée du Salut des secteurs de l'inclusion et la jeunesse, sur les publics issus de l'immigration.

Plusieurs salariés ont participé à des formations SSI et SST.

Enfin toute l'équipe éducative suit une analyse de pratiques en interne.

Le partenariat

Ce pôle travaille en étroite collaboration avec différents partenaires.

La convention PLANIR de la CPAM a été signée avec cette dernière pour l'ensemble des établissements et service du Nouvel Horizon via ce pôle.

L'Entraide protestante et les établissements et services du Nouvel Horizon ont tacitement reconduit la convention qui les liait par la distribution de colis alimentaires.

La Banque Alimentaire reste, elle aussi, un partenaire majeur à l'accueil de nos publics ainsi qu'à la prise en charge de ceux n'ayant aucune ressource.

Le service du vêtement demeure un partenaire privilégié sur la question vestimentaire qui se pose à chaque accueil quelque soit les saisons. Nos publics arrivant généralement avec extrêmement peu d'affaires.

La médiathèque nous a ouvert ses portes pour faire découvrir non seulement ces lieux mais aussi pour ces services. Ce travail nous a amené à inclure des visites d'accueil lors de nouvelles arrivées de public.

Nous bénéficions du partenariat avec les établissements et services du Nouvel Horizon et du Manège de Reims.

Ce service a signé une convention de partenariat avec la plateforme LINO de traducteurs et interprètes.

Parallèlement, ce pôle a développé cette année un travail partenarial avec la Mission Locale de Reims porteur du projet européen d'insertion des jeunes issus de l'immigration, Reims Sans Frontière (RSF). Ce rapprochement a permis notamment de pouvoir envisager la mise en place de projet d'insertion professionnel via la signature d'une garantie jeune pour ceux qui ont obtenu une protection internationale.

Comme l'année précédente, ce pôle entretient des liens étroits avec les différents acteurs de prévention à la santé pour les adultes et les enfants tels que le service de vaccination, le centre de dépistage tuberculose et les PMI. Un projet de convention est à l'étude avec ce dernier pour la mise en place de d'une visite médicale d'accueil.

La psychologue a développé un réseau de professionnels en la matière tant au niveau hospitalier, que d'indépendants mais aussi en ce qui concerne la scolarité.

Des conventions de mise à disposition de logements ont été signées avec les 3 bailleurs sociaux de Reims et certains ont pris l'habitude de se rendre à ces sorties culturelles.

La convention initialement prévue avec le Campus de Sciences Po n'a pas pu être signée cette année en raison d'un changement de direction mais est reportée à l'année prochaine. Cette convention vise à cadrer et sécuriser le parcours des étudiants s'inscrivant dans le soutien à l'apprentissage de la langue et connaissance du territoire de nos publics.

Le bénévolat

Pour mener à bien toutes ces missions, le pôle demandeur d'asile dispose d'un réseau de bénévoles qui nous aident quotidiennement dans l'apprentissage de notre citoyenneté, de notre langue et de notre territoire. Ils œuvrent en étroite collaboration avec l'équipe éducative afin que nos publics puissent trouver de l'autonomie.

Une quarantaine d'étudiants de Sciences Po sont intervenus dans le cadre de l'apprentissage de la langue et ainsi que pour la mise en place d'ateliers linguistiques ludiques les samedis après-midi.

Un bénévole interprète a intégré cette équipe et nous aide quotidiennement en fonction des besoins ressentis.

3 bénévoles citoyens ont accompagné des familles et hommes seuls. Nous tenons également à remercier toutes les personnes telles que des voisins ou connaissances, amis des familles ou encore médecins, médecins retraités qui nous aident régulièrement dans nos missions en s'inscrivant dans des démarches citoyennes très remarquables. Ils œuvrent à l'inclusion de nos personnes accueillies et sont souvent tant des soutiens pour ces dernières, que pour nous professionnels.

Un projet de convention avec divers psychologues bénévoles est à l'étude pour 2018 pour des prises en charge et suivis en anglais.

Tous ces travaux menés entrent dans la mutualisation des établissements et services de ce pôle.

Il nous a fallu en effet mutualiser l'intervention des travailleurs sociaux dès l'ouverture du CAO du simple fait de l'arrivée en bus de 30 hommes seuls.

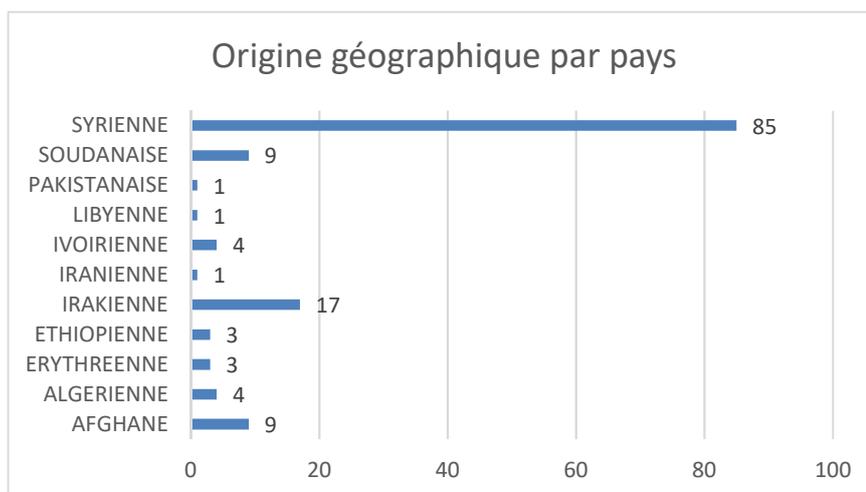


Le CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) est un dispositif d'accueil pour les personnes en procédure d'asile. Il dispose de 75 places sur Reims et son agglomération. Pour l'année 2017, notre taux d'occupation a été de 89,50 %, pour des durées de séjours de 322 jours.

Données chiffrées

Origine des publics

Conformément aux publics définis dans le Plan Migrants, nous avons pris en charge majoritairement des personnes issues de Syrie (85 personnes), d'Irak (17 pers), du Soudan et dans la même proportion d'Afghanistan (9 pers). Dans une moindre mesure en provenance de la corne de l'Afrique, hors Soudan, 7 pers soit pour cette région du monde 16 personnes

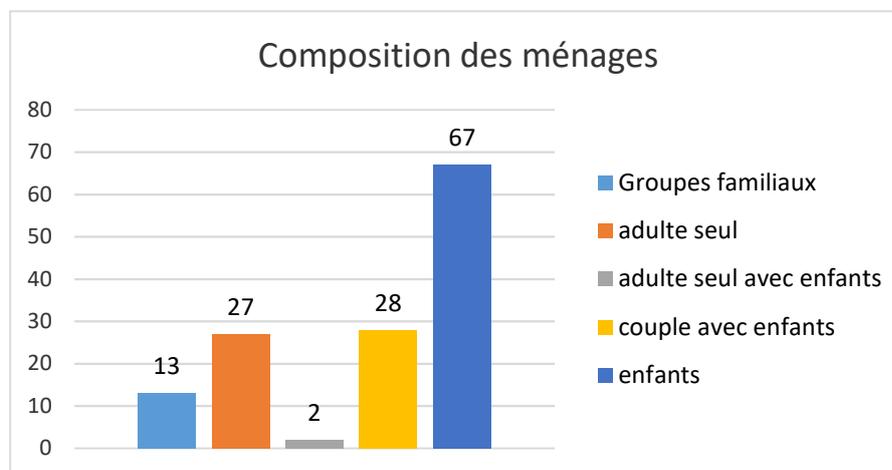


Nous observons sur la fin d'année une montée des personnes arrivant des pays tels que l'Irak et le Pakistan.

Typologie des publics

137 personnes ont été accueillies sur cet établissement représentant 47 ménages ce qui représente 41 hommes, 29 femmes et 67 enfants.

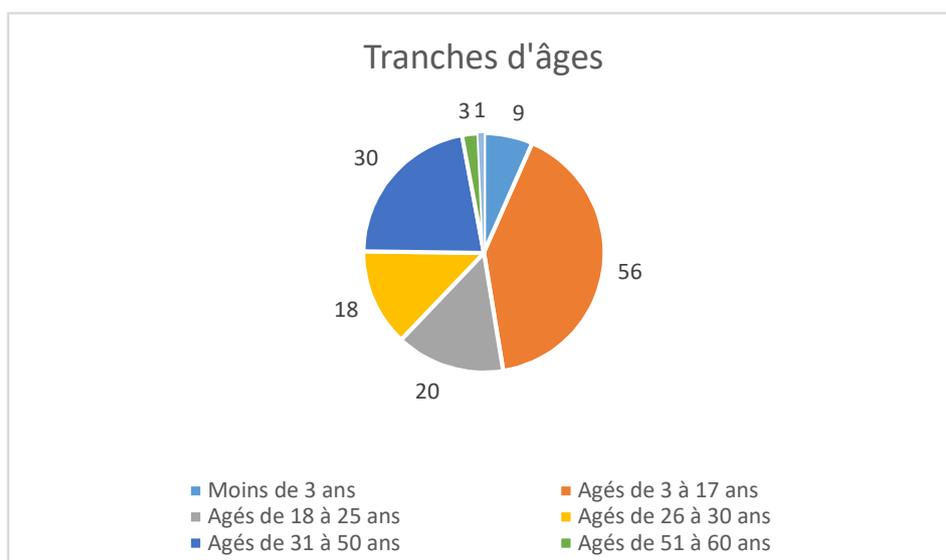
14 familles avec enfant, 2 familles monoparentales, 4 groupes familiaux (ménages composés de plusieurs adultes, oncle, tante, grands-parents, enfants majeurs, entrant dans la composition familiale) et 27 hommes seuls ont bénéficiés de nos services.



La majorité d'homme s'explique par le fait que l'OFII nous est orienté des hommes seuls et que nous avons pu intégrer des hommes seuls sortant de notre CAO éligible au CADA. Ces transferts ont permis de donner davantage de fluidité et contribuer à l'effort de désengorgement de la capitale.

Parallèlement, les enfants et jeunes majeurs sont très largement représentés. Nous avons hébergé plusieurs familles nombreuses allant de 4 à 8 enfants dont des enfants majeurs, ainsi que de très jeunes couples.

Près de ¾ de notre effectif se trouve dans la tranche d'âge 0-30 ans.



Les entrées et provenances

25 ménages sont entrés dans ce dispositif dont 16 hommes seuls et 9 familles.

8 ménages sont inscrits dans le programme de relocalisation, soit 33 personnes.

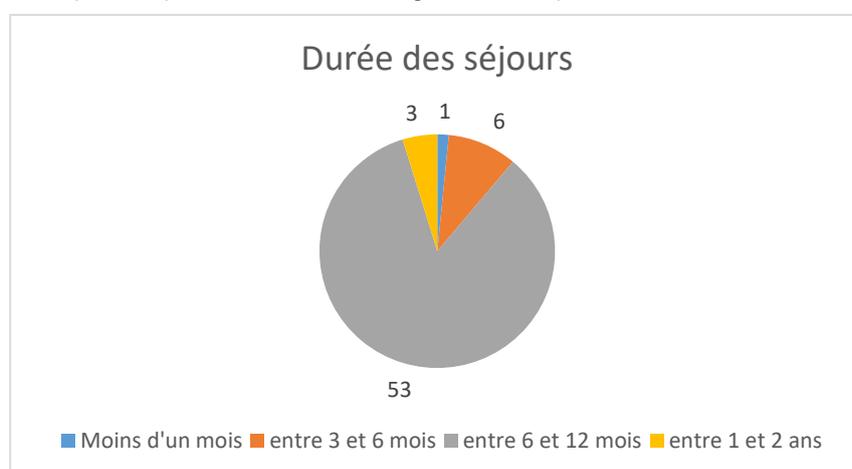
17 ménages sont inscrits dans le programme de délocalisation soit 32 personnes

L'intégralité des relocalisés accueillis sont arrivés de Grèce (camps autour d'Athènes)

La majorité des délocalisés provient des démantèlements des camps parisiens (La chapelle, Stalingrad) et ont été pris en charge par des accueils de jour. 8 hommes seuls de notre CAO ont pu être orientés sur le CADA, en accord avec l'OFIL, pour nous permettre de fermer les places en hôtel.

Les durées de séjour

Les durées de séjour tendent à s'accroître par rapport à 2016. Il y a plusieurs raisons à cette évolution. D'une part, l'OFIL nous a orienté davantage de publics délocalisés dont l'issue de la procédure d'asile est plus incertaine que pour les publics relocalisés donc les statuts sont assurés et rapides, d'autre part, dès décembre 2016, nous avons constaté un essoufflement du dispositif de la DIHAL qui nous assurait jusqu'à présent des sorties rapides et sécurisées. Enfin, nous avons accueilli de grandes compositions familiales pour les quelles les bailleurs sociaux ne disposent que très rarement de logements adaptés.



Il est à noter également que 2017 est la première année pleine de cet établissement qui a vu le jour en Juin 2016.

Les sorties et statuts

19 ménages ont quitté le dispositif.

2 ménages représentant 5 personnes ont été déboutés d'asile (1 homme seul et une famille).

3 ménages (hommes seuls) sont partis en cours de procédure sans laisser d'adresse.

14 ménages ont obtenu une protection internationale, 9 d'entre eux sont sorties en logement dont 5 en bail glissant.

5 ménages ont accédé au logement avec des mesures d'accompagnement liées au logement afin de sécuriser leurs premiers pas dans le début de leur vie autonome en France.

4 ménages ont été orientés en logement avec accompagnement sur le dispositif de la DIHAL dont une famille pour laquelle nous avons travaillé avec la DIHAL pour effectuer un regroupement de 3 entités familiales dans une même ville.

2 personnes seules ont été orientées vers le CHRS de l'Armée du Salut, 2 personnes vers des résidences sociales en attendant leur accès au logement.

Eléments d'analyse

De l'ouverture à la construction

L'année 2017 marque la première année pleine d'activité de cet établissement. Il nous paraît donc important de dresser un bilan non seulement quantitatif mais aussi qualitatif afin de dresser des axes de travail pour les années à venir.

L'équipe éducative en 2016 a été dans la découverte de ces publics mais également des dispositifs du Plan Migrants qui les ont obligé à changer de pratiques professionnelles à bien des points de vue : travail en dématérialisé, suivi des procédures d'asile hors dispositif de la PIADA, l'accueil de 30 à 50 personnes en même temps, répondre à des besoins humanitaires, aux quels il faut ajouter l'externalisation des bureaux, le travail avec les mairies, la confrontation de cultures, l'accompagnement d'un public marqué par de multiples traumatismes de guerre, de départ, de voyage, etc.

Le CADA a été marqué en début d'année par l'intégration d'une dizaine d'homme seul sortant de notre CAO pour la fermeture des places en hôtel. Ces transferts ont eu pour conséquence la fermeture de place famille pour des appartements hommes seuls d'une part et d'autre part de casser le rythme et le nombre des accueils des relocalisés. Il faudra donc engager sur 2018 un travail afin de rééquilibrer les 75 places entre personne seule et famille.

Les scolarités ont été dans l'ensemble très positives des ruptures connues par ces jeunes publics. En moyenne, les enfants accueillis cette année avaient cessé leur scolarité depuis 1an et demi. Certains depuis plus longtemps (+ 5ans pour une famille), le retour sur le banc des écoles nécessite dans ce cas un accompagnement renforcé tant auprès des enfants que des parents. Quoiqu'il en soit, le lien entre les écoles maternelles et primaires des lieux de résidences de nos appartements et l'équipe éducative reste une priorité. Notre rôle étant surtout pour les familles les plus en difficultés de redonner une place parentale auprès avec l'aide des équipes pédagogiques.

La santé nécessite toujours une grande attention et nous avons pu durant toute cette année affiner nos connaissances et liens avec les différents professionnels et services de ce domaine. Nous sommes en effet très souvent confrontés aux même symptomatiques et pathologies. Les parcours, nous l'avons vu s'étant étendu, nous faisons le constat de la nécessité de prise en charge psychologique. La barrière de la langue nous demandant souvent davantage de temps pour tisser des liens suffisamment confiant pour que les personnes puissent se livrer aux travailleurs sociaux.

Les sorties sur le territoire national ont été davantage limitées du fait des difficultés pour la DIHAL de trouver de nouveaux logements. Fin du premier trimestre, nous avons donc décidé d'orienter notre public vers des demandes de logement sur le Grand Reims. Dans la majeure partie des cas, nous avons préconisé des accompagnements liés au logement. En effet, même si les durées d'hébergement se sont accrues, elles restent trop courtes pour permettre une autonomie totale. L'ASSL est pour nous un moyen de sécuriser les sorties et de rassurer nos publics. L'approche d'une sortie en logement autonome est souvent très anxiogène surtout sur le plan de relocalisation. Nous avons été leur guide durant des mois et la rupture de ce lien est perçue comme un nouvel abandon.

2017 a été une année de professionnalisation pour l'équipe, de réflexion autour de l'accompagnement, de la mise en place des outils de la loi de 2002-2, de la naissance de projets, de la gestion de bénévoles et de tisser un réseau partenarial nécessaire à l'accompagnement de ces publics comme nous avons pu le noter ci-dessus.

De cette connaissance, l'équipe a pu identifier de nouveaux besoins et mettre en place des projets. C'est notamment l'hors de la création du CVS et des groupes d'expression des personnes accueillies que ces besoins se sont exprimés. Ainsi, nous avons pu observer la nécessité de groupes d'apprentissage de la langue par niveau (alphabétisation, débutant lettré et perfectionnement). Nous avons aussi pu répondre à une demande d'appréhender la mer autrement en lui redonnant un sens de plaisir pour certains, pour d'autres d'identifier de réelles blessures.

Un travail de démystification de la CNDA a été fait par l'organisation d'une visite destinée aux personnes en attente de leur audition à cette cour.

2017 a été pour nous aussi le constat d'un accueil de relocalisés de plus en plus fragilisés, avec des parcours migratoires plus longs et davantage complexes notamment pour les femmes. Un projet de café rencontre a donc vu le jour dans lequel sont inscrits un travailleur social et la psychologue et une stagiaire. Ce projet permet aux femmes de se rencontrer d'échanger sur différents sujets et repose sur l'apprentissage qu'ont pu faire d'anciennes bénéficiaire de nos services et de les transmettre une nouvelle arrivante. Ce lieu d'échange leurs permet aussi de partager leurs souffrances, leurs joies, de pouvoir évoquer leur pays, leurs habitudes, coutumes, etc.

En avril 2017, un concert a été organisé par une citoyenne aux profits de nos publics au temple protestant de Reims. A cette occasion, plusieurs résidents des établissements et service du Nouvel Horizon ont pu faire part de leur talent artistique (musique et chants).

L'équipe bénéficie depuis le premier trimestre 2017 d'un soutien via l'arrivée d'une psychologue qui intervient une fois par semaine. Cette venue marque la pluridisciplinarité au sein de cette équipe. Pour autant, elle ne peut engager en institution un travail de suivi en institution. Son rôle est donc bien de venir en aide et soutien aux travailleurs sociaux dans leurs prises en charge des publics. Elle est sollicitée pour des situations complexes ou nécessitant un regard extérieur.

Le champ de ses interventions est donc vaste : santé, santé mentale, scolarité, aide à la préparation des sorties qui demeurent très anxiogènes pour nos publics, recherche de partenariat de santé, suivi des procédures administratives complexes tels que les personnes étant passées sous Dublin, les refus OFPRA aussi CNDA, etc.

Elle s'est inscrite dans le réseau santé précarité et dans le projet « Café-rencontre » qui est un groupe de parole destinée aux femmes.



Le CAO

Ce service a été principalement marqué dans la fluctuation des places sur cette année. De 30 places initiales, il a vu sa capacité se réduire à 23 courant du premier trimestre et passer à 31 en décembre. Une mutualisation avec les travailleurs sociaux du CADA est apparue pertinente au regard des situations parfois complexes.

Il convient néanmoins de revenir sur la genèse de ce service qui a vu le jour au démantèlement de « La Jungle de Calais ». Pour moitié, les hommes que nous avons accueillis étaient placés sous procédure Dublin et étaient en attente de l'effectivité de la promesse des services de l'Etat de pouvoir demander l'asile en France malgré le Dublin. C'est donc en mars que cette procédure a été annulée et ce ne sont pas moins de 17 dossiers de procédure d'asile qui ont dû être constitués en moins de 21 jours par l'équipe de ce pôle.

Les convocations auprès de l'OFPPA ont été dans la majeure partie des cas très rapides (en moyenne 5 mois).

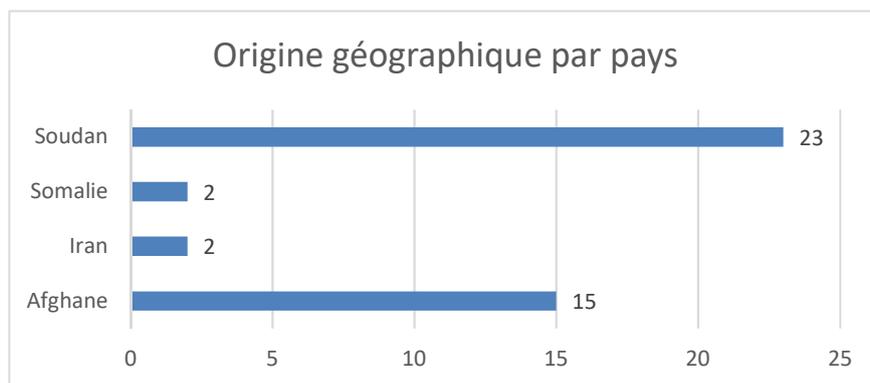
Pour l'année 2017, notre taux d'occupation a été de 96,97 %, pour des durées de séjours de 124 jours.

Données chiffrées

Origine des publics

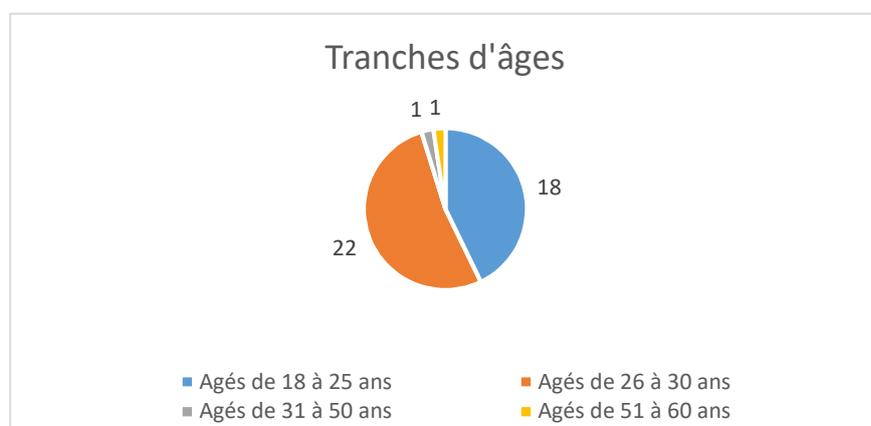
Le CAO a offert un accueil à 20 soudanais et 10 afghans à son ouverture.

Ce n'est qu'à la sortie des personnes et la création de nouvelles places en fin d'année qu'ont été accueilli des ressortissants d'autres pays.



Typologie des publics

La population est située dans la tranche d'âge 18-30 ans et n'est constituée que d'homme seul.



Cette particularité non a donc amené à travailler en étroite collaboration avec la Mission Locale sur le dispositif RSF, notamment pour l'accès à des cours de français ce qui leur a permis de rencontrer d'autres jeunes et donc de commencer à rompre le vase clos de ce CAO.

Durée des séjours

La rapidité des procédures auprès de l'OFPRA explique en grande partie ce diagramme ainsi que les orientations que nous avons pu faire au premier trimestre vers le CADA afin de pouvoir fermer les places en hôtel.



Sorties et statuts

Pour la plupart des personnes accueillies à l'ouverture, la majorité ont obtenu une protection internationale.

Les réponses étant majoritairement positive à leur demande d'asile, nous avons travaillé sur les sorties du dispositif même si nous notons que ces sorties sont surtout situées pour les plus de 25 ans.

Une vingtaine ont été placés sous protection internationale. Les soudanais ont pour la plupart obtenu un statut de réfugié et les afghans une protection subsidiaire.

Les sorties vers le CADA ou le logement (insertion ou non) ont permis d'accueillir de répondre à la demande de fluidification sur ce dispositif. Ainsi, nous avons pu offrir un accueil et accompagnement à des personnes issues des camps de Chapelle et Stalingrad durant le second semestre.

Les nouveaux arrivants ont tous été placés sous procédure Dublin et ne bénéficient pas de la directive interministérielle du démantèlement de Calais. Leur parcours demande un accompagnement davantage soutenu en termes de procédure mais plusieurs ont obtenu le droit d'asile suite à leur recours au Tribunal Administratif.

Les chemins vers l'insertion restent assez complexes car beaucoup d'entre eux sont âgés de moins de 25 ans et avec la suppression de l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) en septembre 2017, ces jeunes se sont vus régulariser sans bénéficier de minimas sociaux. Pour eux, les nouvelles dispositions sont assez difficiles à intégrer, durant leur demande d'asile il bénéficie d'Allocation Demandeur d'Asile (ADA) et dès l'obtention d'un statut, ils se retrouvent sans aucune ressource. L'accès au travail devient donc leur priorité mais la barrière de la langue devient assez vite un obstacle à leur employabilité. Le partenariat avec la Mission Locale de Reims sur le dispositif RSF est donc une réelle opportunité de réussite dans ce domaine. Ces orientations leur ont permis de s'engager dans une garantie jeune et de leur ouvrir les portes de l'insertion professionnelle et du perfectionnement de leur apprentissage de la langue française.

Pour ceux de plus de 25 ans, les parcours d'insertion vont se tourner vers Pôle emploi et les sorties se sont faites pour moitié vers des résidences sociales et logement autonome avec mesure d'accompagnement liées au logement comme sur le CADA.

Il est à noter que les créations de Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) demeure une priorité d'orientation pour ce public.



Le plan Merkel

Rappel

Doté de 53 places à son ouverture et de la gestion de 14 familles sur 13 appartements, ce dispositif tend à disparaître. L'année 2017 aura donc été dans la continuité de la fin 2016 avec un travail d'insertion principalement tourné vers l'insertion par le logement.

Pour l'année 2017, au fur et à mesure des sorties nous sommes passés de 40 à 6 places, pour des durées de séjours de 443 jours.

Bilan de l'accompagnement sur 2017

Ainsi sur les 40 personnes encore comptabilisées en début d'année, 33 ont accédées au logement autonome. Pour 75 % d'entre elles, ces sorties se sont faites avec mesures d'accompagnement liée au logement portées par l'Armée du Salut et la moitié ont bénéficié d'un bail glissant.

Nous notons que cette année a été aussi celle de l'accès à l'emploi pour les ménages encore accueillis en 2017 :

2 chefs de famille ont trouvé un emploi suite à des stages via Pôle emploi, 3 adultes se sont inscrits dans des parcours de perfectionnement de la langue française à l'université, 1 a bénéficié de 2 stage à France 3 pour retrouver son métier de journaliste et un autre son activité de peintre en bâtiment, 1 jeune adulte a pu travailler son projet professionnel via la Mission Locale. Un chef de famille a autofinancé sa formation de vigil et sa femme a accédé à diverses formations professionnalisantes afin de pouvoir elle aussi retrouver son emploi dans la comptabilité. Elle devrait signer un contrat de travail début 2018.

Les scolarités sont quant à elles une véritable réussite. De nombreux collégiens et lycéens ont obtenu des félicitations aux conseils de classe. La majorité des lycéens poursuivent un cursus scolaire en enseignement général à l'exception d'un jeune qui a fait le choix d'une filière en BAC professionnel. Quoiqu'il en soit, tous sont passé dans les classes supérieures sans aucune difficulté.

Les dernières familles restantes devraient elles aussi accéder à leur autonomie en termes de logement courant 2018.

Plusieurs raisons expliquent le maintien des 3 derniers ménages. Nous avons en effet eu beaucoup de difficultés à obtenir des attestations du centre des impôts pour répondre aux demandeurs des bailleurs sociaux, notamment en ce qui concerne l'avis d'imposition sur les revenus 2016, date de leur arrivée en France.

Il est à noter également que les demandes de baux glissants émanant de nos services sont restées pendant de nombreux mois sans réponse malgré nos relances auprès des bailleurs sociaux. Enfin il s'est avéré pour un ménage que ses ressources étaient insuffisantes pour le montant du loyer, il a donc fallu faire une demande de mutation pour cette famille qui reste en attente d'une nouvelle proposition de logement.

Parallèlement, une personne n'a pas intégré les codes de la location des logements et a entrepris des travaux importants sans autorisation de nous-même et du bailleur qui ont eu pour conséquence l'annulation de son bail glissant avec remise en état et conformité de l'appartement. Cette situation a nécessité un travail partenarial et de coordination important.



Les activités, services et faits marquants



Le Café Rencontre

Ce projet a découlé de différents constats et notamment de l'isolement du public féminin. Basé sur une philosophie de groupe de parole, les femmes du CADA et celles anciennement hébergées sur ce dispositif viennent se rencontrer et échanger ensemble sur les sujets qui les animent dans l'instant.

Les sorties en logement, l'interculturalité, les souffrances des départs du pays, les enfants, la scolarité, la gestion de la vie quotidienne dans un nouvel environnement, etc. sont tout autant de sujets abordés. Les échanges reposent sur l'expérience des vécus. Ils nous permettent également d'identifier d'autres axes de travail nécessaires à une meilleure inclusion sociale.

Le projet a vu le jour dans le courant du second trimestre et une dizaine de femme y sont inscrites régulièrement.



Ateliers d'apprentissage de langue par la culture et le jeu (étudiants de sciences Po)

Cet atelier interculturel a pour but de permettre un apprentissage de la langue français par le biais d'activités ludiques. Il a lieu un samedi après-midi sur deux au Campus de Sciences Po.

Il a été créé et organisé en collaboration avec divers artistes par les étudiants de l'association d'étudiant INER AGIR.

Parallèlement à cet atelier, des binômes d'étudiants se rendent 1 à 2 fois par semaine auprès de nos publics (CADA et CAO) directement dans les appartements afin de travailler l'apprentissage de la langue d'une part, de faire connaissance avec la ville au travers de sorties notamment.

Ces rencontres ont permis d'identifier différents centres d'intérêt et les étudiants ont ainsi mis en place d'autres actions pour répondre à ces demandes. C'est ainsi que les jeunes soudanais ont pu faire connaissance avec le stade de foot en allant voir des matchs avec les étudiants.

Ces actions ont vu le jour dans leur effectivité début 2017 et sont inscrites depuis la rentrée de septembre dans leur cursus étudiant et est valorisée dans le cadre de leur diplôme.

En moyenne 30 résidents ont participé à ces ateliers encadrés par un quarantaine d'étudiants.



Cours de Français

Depuis le second semestre nous avons embauché un professeur de FLE (Français Langue Etrangère) pour l'apprentissage de la langue française. Elle intervient 4 demi-journée par semaine.

Ces cours sont répartis en 3 niveaux : alphabétisation, initiation à la langue et perfectionnement.

Une trentaine de personnes se sont rendu régulièrement à ces cours. Cette activité demeure un axe prioritaire dans nos accueils.



Bénévolat

Nos résidents ont été accompagnés par 4 bénévoles citoyens. 3 s'étaient inscrits dans ces missions à l'ouverture du CAO et un a intégré le groupe en début septembre.

Les missions sont variables en fonction de leurs attentes et de celles de nos publics.

Un binôme de personnes retraitées a souhaité être mis en relation avec une famille. Nous avons privilégié une famille hébergée sur une commune avoisinante de Reims pour palier à l'isolement. Elles sont intervenues dans le cadre de l'apprentissage de la langue, d'un soutien scolaire aux enfants et aux parents et dans des actions de citoyenneté. Au départ de la famille de notre CADA, ces bénévoles ont souhaité maintenir les liens tissés avec la famille ce qui représente pour nous une belle réussite dans le parrainage mis en place.

Une bénévole a parrainé un jeune soudanais qui vivait en cohabitation avec d'autres. Elle est intervenue pour tous les personnes vivant dans cette cohabitation. Elle a œuvré, elle aussi, dans l'apprentissage de notre langue et de nos codes de société mais aussi accès son aide sur la l'ouverture culturelle. Elle leurs a permis de découvrir de nombreuses salles de spectacle comme le Manège de Reims, la Comédie, etc.

Un bénévole intervient lui aussi auprès de famille sur l'extérieur de Reims non seulement dans l'apprentissage de la langue mais a été également un véritable soutien à l'équipe éducative dans la prise en charge d'une famille particulièrement isolée.

Pour des raisons de confidentialité et de respect de nos bénévoles nous n'avons souhaité mettre en image ces actions.

Projet Médiathèque

Notre équipe travaille en étroite collaboration avec la médiathèque de Reims. Elle a été au fil des mois un soutien et une aide très appréciée et appréciée. Non seulement elle permet à nos résidents de pouvoir avoir un accès à internet mais elle offre également la possibilité de fréquenter les laboratoires de langue, d'accéder à une bibliothèque interculturelle pour tous les âges mais aussi de venir voir des spectacles, des projections et d'entendre des contes pour enfants. Bref, elle est devenue un lieu incontournable pour beaucoup d'entre eux.

Nous avons donc décidé en partenariat à la Médiathèque Jean FALALA de Reims de mettre en place des visites des lieux avec un personnel toujours très attentif, soucieux d'une qualité d'accueil et dans un partage de curiosité réciproque.

Ce sont donc 3 visites qui ont été organisées depuis septembre 2017 pour une vingtaine de personnes.

C'est aussi le lieu que nous avons choisi pour notre goûter de Noël afin de faire découvrir à tous ce lieu convivial et riche.

Sorties culturelles et de loisirs au Manège de Reims

Nous avons pu amener une dizaine de personnes (adultes et enfants) aux spectacles du Manège de Reims grâce à la convention de partenariat qu'a signé l'établissement.

Une belle découverte mais aussi un temps pour oublier, se divertir voire découvrir de qu'est le cirque moderne avec des spectacles toujours de très belle qualité.

Découverte de la CNDA

Cette action a été prise à l'initiative de l'équipe éducative accompagnant plusieurs personnes en recours à la Cours Nationale du Droit d'Asile. Ils avaient fait le constat de mal être et de grande inquiétude de ce public.

Une journée de découverte a donc été organisée pour les personnes en attente de leur convocation à la CNDA. 7 personnes ont donc pu s'y rendre accompagné de 2 travailleurs sociaux.

Cette journée de découverte leur a permis de prendre connaissance des lieux, d'assister à des audiences et de comprendre leur fonctionnement mais aussi de se conforter à réalité de la sécurisation du lieu et des personnes qui peut paraître très strict.

Compte tenu de la teneur de ce projet, il nous est apparu peu pertinent de prendre des photos de cette sortie informative et éducative.

Activités diverses

Sortie Accrobranches



Les sorties ludiques restent des moments non seulement de détente et sont un moyen d'apprendre à se connaître autrement. Nous avons donc décidé d'amener un groupe de 12 personnes pour leur faire découvrir les joies sportives et non moins émotionnelles d'une balade en forêt un peu particulière.

Certains ont appréhendé leur peur, d'autres se sont sentis très à l'aise mais tous ont été heureux de partager ce moment où le rire était bien sûr au rendez-vous.



Sortie KOEZIO



Toujours dans ce même cadre de détente, nous avons organisé une sortie au centre de sports extrêmes qu'offre le site exceptionnel de KOEZIO. Il s'agit d'un parc d'aventure par équipe exclusivement en intérieur. 12 personnes accompagnés de 2 éducateurs se sont donc affrontés dans des disciplines parfois extrêmes.

Donner un autre sens au terme « d'aventure » dans une image davantage positive était une belle découverte.

Sortie Berk Plage



A l'inverse de ce qui pourrait paraître, cette sortie est le fruit d'une réflexion lors d'une réunion d'expression des personnes accueillies. Lorsque nous leur avons proposé des sorties pour l'été, nous nous sommes rendu compte à quel point la mer était un sujet pouvant diviser.

Pour moitié, elle représente des souvenirs stressants, angoissants voir de l'ordre de l'atrocité, un lieu qu'ils ne veulent plus jamais



croiser, pour d'autres notre proposition leur a semblé intéressante d'aller s'y confronter pour la percevoir autrement et ainsi lui redonner un sens plus festif que certains avaient toujours en image.

Berk Plage, nous est apparu alors, comme une destination incontournable au regard de la situation.

Berk ou pas Berk, nous repartons de cette journée extrêmement pluvieuse et froide avec malgré tout de belles images qui nous ont particulièrement touchés et surtout de magnifiques sourires qui nous ont réchauffés.



Les repas interculturels



Ce sont des moments très privilégiés et essentiels, ils nous apprennent à recevoir de l'autre, une culture, des habitudes, de partager des anecdotes et morceaux de vie de chacun. Apprendre à se connaître et créer une unité. Ces temps sont souvent très fort où d'accompagnants, de guides, nous devenons hôtes le temps d'une heure ou deux. Nulle ne pourrait décliner une telle offre sans offenser et c'est donc toujours avec bonheur que nous acceptons ces instants si particuliers haut en couleurs et délicieux aux papilles



Fête de Noël

Comme annoncé précédemment, nous avons choisi la Médiathèque pour finir cette année 2017.

Tous ont été conviés à la projection d'un film d'animation accessible à tous suivi d'un goûter et de la remise des cadeaux aux plus jeunes.

86 personnes se sont rendues à cette fête, occasion aussi pour nous, de les immerger dans le marché de Noël de la Ville de Reims qui émerveille toujours petits et grands aux pieds de notre belle Cathédrale Notre Dame.



Visite d'Yvan GRIMALDI et Françoise VALLET

C'est avec beaucoup de joies et de plaisirs que nous avons accueilli dans nos locaux Yvan GRIMALDI, directeur des programmes inclusion de la Fondation Armée du Salut, et Françoise VALLET, assistante de direction attachée au directeur des programmes inclusion. Une rencontre fort intéressante lors de la quelle nous avons pu aussi exprimer nos difficultés de travail comme notamment celui d'être un établissement de service externalisé.

Nous avons échangé sur nos pratiques, sur la spécificité des dispositifs d'accueil Plan Migrants. Ces échanges se sont traduits, entre autres, par l'arrivée sur notre service d'Iphones qui, nous en convenons tous ici, est un outil devenu essentiel dans nos pratiques professionnelles, de la traduction aux applications (CAF, CPAM, etc.) en passant par l'accès à nos boites mail et possibilité de photographie. L'arrivée de cet outil nous fournit un moyen d'optimisation de notre temps de travail en diffus, remarquable.

Nous remercions donc la Fondation de l'Armée du Salut et notre direction d'avoir prit en considération notre demande.





Colonel Daniel NAUD

Président de la Fondation de l'Armée du Salut



Éric YAPOUDJIAN

Directeur de la Fondation de l'Armée du Salut



Philippe WATTIER

Directeur des Établissements et Services du Nouvel Horizon



Yvan GRIMALDI

Directeur des programmes Inclusion

Les Établissements et Services du Nouvel Horizon

42, rue de Taissy - 51100 Reims
Tél : 03 26 85 23 09 - Fax : 03 26 85 27 89
Mail : nhorizon@armeedusalut.fr

